

INTERVENTION DU PRÉFET LE 9 OCTOBRE 2019 EN RÉACTION AUX PROPOS TENUS PAR LA VILLE DE SOREL-TRACY

- Bonjour aux gens dans la salle, aux gens qui nous suivent sur Facebook et aux membres des médias;
- Je m'adresse à la population ce soir parce que je me vois dans l'obligation de rétablir des faits relatés dernièrement par le maire de Sorel-Tracy et ses conseillers municipaux;
- J'ai été très surpris du texte qu'a lu notre collègue, M. Serge Péloquin, lundi soir dernier et je tiens à rétablir la vérité.

Au sujet de la reconnaissance des MRC

- Lors du dernier congrès de la FQM, tenu il y a une semaine et demie, le premier ministre du Québec, M. François Legault, a réitéré toute l'importance que le gouvernement accorde aux MRC à titre de partenaires majeurs du gouvernement pour le développement économique local et régional au Québec.

Affirmation de la Ville de Sorel-Tracy : La MRC additionne et additionne les demandes budgétaires sans trop donner d'explications.

- Nous avons mis sur pieds, il y a déjà plusieurs années, le comité de suivi budgétaire qui a entre autres la tâche de préparer le budget de la MRC, en vue de le présenter au conseil.
- Un comité sur lequel siège d'ailleurs le maire de Sorel-Tracy.
- Plusieurs rencontres du comité avec l'ensemble des membres du Conseil permettent justement d'élaborer et d'expliquer en profondeur l'ensemble des dépenses à tous les membres.
- Nous tenons chaque année un exercice très rigoureux.
- Les gens d'IGOPP, firme mandatée pour l'étude sur la gouvernance de la MRC, ont d'ailleurs salué cette initiative de la MRC.

Affirmation de la Ville de Sorel-Tracy : La Ville bénéficie d'une offre généreuse et suffisante en culture.

- L'énumération faite à ce sujet par le maire de Sorel-Tracy nous prouve très bien que l'offre de la MRC en culture est totalement différente de celle de la Ville et s'inscrit dans une volonté de complémentarité.
- La MRC, par l'implication de sa coordonnatrice au développement culturel, propose un soutien aux intervenants culturels et à la population intéressée par les diverses activités qu'on peut ainsi résumer :
 - Animation et mobilisation de ceux et celles qui vivent et font vivre la culture sur notre territoire;
 - Soutien aux artistes dans leur cheminement lié aux domaines des arts, de la culture et du patrimoine;

- Offre de formations diversifiées et complémentaires dans ces domaines;
- Accompagnement des artistes, organismes et municipalités dans la recherche de programmes de financement ou autres.
- Le tout offert dans les 12 municipalités de la MRC et particulièrement à Sorel-Tracy.
- Évidemment, certains projets ont connu des difficultés, mais il faut comprendre que :
 - Le poste a été libre durant 6 mois, le temps qu'on fasse consensus sur le type de poste (3 jours/semaine pour une durée d'une année à la demande du maire de Sorel-Tracy).
 - La nouvelle candidate avait avant tout le mandat d'analyser le fonctionnement du comité régional culturel et de suggérer des ajustements.
 - Ce n'est qu'après qu'elle a pu s'approprier vraiment les dossiers en cours, toujours à raison de 3 jours/semaine, et ce pour le même nombre de dossiers que lorsque le poste était à 5 jours/semaines.
- **Je me questionne aussi à savoir pourquoi M. Péloquin a appuyé la résolution confirmant le renouvellement du contrat et la permanence du poste de la coordonnatrice au développement culturel le 11 septembre dernier, pour se désister quelques jours plus tard.**
- La disparition de projets tels que Foudl'Art et Capture ton patrimoine au sein de la MRC se fait au détriment des jeunes qui ne pourront plus bénéficier de projets qui les sensibilisent, très tôt, à la culture.

Affirmation de la Ville de Sorel-Tracy : Les actions de la Ville résultent de l'urgence d'agir afin de refuser une embauche pour le PDZA à la MRC.

Le maire a eu plusieurs occasions pour en discuter :

- Précisons d'abord qu'il ne s'agissait pas d'une nouvelle embauche, mais bien d'un remplacement d'employé;
- **27 juin** : résolution d'appui du comité régional agricole (CRA), sur lequel siège le maire Péloquin, afin de pourvoir le poste;
- Séance de la MRC du **3 juillet** : résolution pour enclencher le processus d'embauche afin de pourvoir le poste de coordonnateur au développement de la zone agricole;
- **6 août** : parution du poste dans le journal Les 2 Rives;
- Séance de la MRC du **28 août** : adoption du procès-verbal du CRA du 27 juin, où il y a une résolution d'appui afin de pourvoir le poste;
- **30 septembre** : Annonce du retrait de la Ville, sans nous en avoir parlé d'abord;
- **2 octobre** : Réception par la MRC de la résolution de la Ville, jour même de la séance extraordinaire où devait être débattu le point;
- ... où était l'urgence d'agir?

Affirmation de la Ville de Sorel-Tracy : La Ville parle d'un bilan négatif de ces deux secteurs pilotés par la MRC (culture et agriculture)

- L'élaboration du PDZA a permis de déterminer les priorités de développement, dont celles d'attirer de nouvelles entreprises de transformation ou de développer, à partir des entreprises existantes, de nouvelles opportunités en lien avec la zone industrialo portuaire de Sorel-Tracy, ce qui créera une véritable dynamique régionale.
- Notre précédente coordonnatrice avait su offrir une très belle collaboration à nos entrepreneurs, j'ai reçu de nombreux témoignages très positifs sur les effets de la grande collaboration qu'elle a su leur apporter. Il est évident qu'un aussi bon maillage urbain rural ne peut que favoriser le développement de la zone industrialo portuaire.
- M. Péloquin dénigre le projet de Virée gourmande, un projet où une dizaine d'entreprises et de producteurs du territoire participent, un projet réalisé en partenariat avec 8 autres MRC de la Montérégie et avec la Montérégie, Le Garde-Manger du Québec.
- Il dénigre aussi le bottin des entreprises de services aux agriculteurs, un projet réalisé en partenariat avec l'UPA et la Chambre de commerce.
- **Est-ce que M. Péloquin est contre la promotion des produits locaux et l'achat local sur notre territoire ??**

Ce soir, un point figure à l'ordre du jour de notre séance concernant l'embauche d'un coordonnateur au développement de la zone agricole

- Nous avons une importante décision à prendre par respect pour un candidat en attente.
- Nous avons une responsabilité morale.
- Le candidat choisi et recommandé est de surcroît originaire de la région et son embauche constitue un retour pour lui dans sa région natale...
- Cette volteface en toute fin du processus d'embauche est totalement irrespectueuse pour le candidat et aussi pour les gens qui ont investi du temps dans ce processus.
 - Depuis 3 mois : réception de 20 CV, sélection de 3 candidatures potentielles par le comité (Michel Aucoin, Patrick Delisle et moi-même), préparation d'entrevues avec les 3 candidats, choix du meilleur candidat.
- Quand on connaît les difficultés de recrutement observées au Québec, ce n'est vraiment pas une bonne façon de faire de l'attraction de main d'œuvre, ni de rétention. Ce n'est sûrement pas de cette façon qu'on développe un sentiment de fierté pour nos employés actuels non plus!

Affirmation de la Ville de Sorel-Tracy : Ce sont les contribuables de Sorel-Tracy qui aurait eu à payer le gros de la facture, sans justification...

- M. Péloquin siège sur ces deux comités (culturel et agricole), il est donc au courant des projets proposés et participe aux décisions prises dans ces dossiers.
- Informations sur les coûts :

- Culture :
 - Le coût du volet culturel pour la Ville de Sorel-Tracy est de 61 853.54 \$;
 - Le montant de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour l'entente 2018-2020 est de 75 000 \$ conditionnel à ce que la MRC investisse le même montant, cette entente pourrait être annulée si la culture est abandonnée.
- PDZA : Le coût du volet PDZA pour la Ville de Sorel-Tracy est de 45 162.50 \$.
- Ces montants représentent moins de 0.2 % du budget de la Ville!

Affirmation de la Ville de Sorel-Tracy : La Ville souhaite éliminer le chevauchement et le dédoublement en financement, compétence et ressources.

- Les nombreuses études, demandées par le maire de Sorel-Tracy, et effectuées pour le compte de la MRC ont maintes fois démontrées qu'il n'y a aucun chevauchement, ni dédoublement des ressources à la MRC.
- Le tout est effectué en complémentarité.
- IGOPP nous l'a même confirmé, le mode de gestion est sans reproche.

Affirmation de la Ville de Sorel-Tracy : Grâce à la contribution des contribuables de Sorel-Tracy, les jeunes de toute la MRC ont accès aux équipements sportifs et culturels, et ce aux mêmes tarifs que les jeunes Sorelois.

- C'est également grâce à l'entente supralocale, pour laquelle les municipalités paient elles aussi leur juste part, donc pas juste les contribuables Sorelois.
- Depuis la signature de l'entente, en 2015, pas moins de 1,7 M\$ ont été déboursés par les municipalités rurales à cet effet.
- Pendant que les jeunes utilisent les infrastructures de la Ville, les parents eux, peuvent y dépenser en essence, épicerie, repas, etc.

Affirmation de la Ville de Sorel-Tracy : 6 M\$ des taxes des Sorelois vont directement à la MRC.

- Ce qui représente 9,9 % du budget de la Ville.
- En moyenne, les autres municipalités de la MRC paient 10,65 % de leur budget à la MRC.
- La Ville paie donc sa juste part, et même légèrement en-dessous de la moyenne, contrairement à ce qu'elle affirme.

Affirmation : La Ville dénonce l'appétit excessif de la MRC, qui voudrait que les profits de Parc éolien retournent à la MRC.

- Selon le règlement adopté à cet effet, il y a 3 façons de disposer des sommes en provenance du Parc éolien, et c'est au Conseil de la MRC de le décider :
 - Investir dans des projets régionaux qui seront profitables à l'ensemble de la MRC de Pierre-De Saurel;

- Affecter les profits au fonctionnement de la MRC de Pierre-De Saurel dans le but de réduire les contributions financières des municipalités;
- Redistribuer les profits aux municipalités en fonction de leur richesse foncière uniformisée.
- **On a aussi convenu que les municipalités ne devaient pas prévoir les sommes à leur budget municipal, chose que vous faites toutes les années à la Ville de Sorel-Tracy, comme si la décision était déjà prise.**

Affirmation : Le modèle actuel de la MRC est insoutenable financièrement, chaque fois qu'elle augmente ses coûts, la Ville doit réduire dans ses services aux citoyens afin de s'acquitter de sa facture auprès de la MRC.

- Augmentation 2018-2019 des quotes-parts : 0.45 %, moins que l'inflation!
- Augmentation 2017-2018 des quotes-parts : 0.72 %, moins que l'inflation!
- Budget global 2018 vs 2019 : -19.46 %
- Le tout avec plus de 85 % de dépenses incompressibles;
- Je crois que la MRC respecte la capacité à payer de chacun des citoyens de la région!

Affirmation : Les 11 autres municipalités ont besoin d'une ville centre forte.

- C'est tout à fait vrai! Nous n'avons jamais dit le contraire.
- C'est même clairement indiqué dans notre planification stratégique : Soutenir le Vieux-Sorel dans sa fonction de cœur de la MRC; Rayonner grâce à la zone IP de Sorel-Tracy.
- La MRC veut travailler avec la Ville, mais la Ville doit aussi vouloir travailler avec la MRC.

On entend souvent, eux à la MRC, la MRC a fait ci, la MRC a fait ça, je vous pose la question, c'est qui la MRC? C'est **nous tous**, les 12 conseillers régionaux, qui formons le Conseil de la MRC, c'est donc vous aussi M. Péloquin!

Avant de terminer mon texte, j'aimerais vous donner quelques chiffres concernant des contributions financières versées à la ville centre par la MRC (provenant du fonds général de la MRC ou encore du FDT, un fonds fourni aux MRC par le gouvernement pour développer leur territoire)

- Aménagement du Parc La baronne (à l'arrière de l'Office de tourisme) : 100 000 \$;
- Promotion de Statera via l'Office de tourisme : 150 000 \$ en 2018 et 100 000 \$ en 2019;
- Fondation de l'Église Christ Church : 5 000 \$ en 2017;
- Borne électrique à Sorel-Tracy : 15 000 \$ prévu pour 2019;
- Maison de la musique : 10 000 \$ en 2018 et 10 000 \$ en 2017;
- Conseil des arts contemporains de Sorel-Tracy : 50 000 \$;

- Festival de la gibelotte (GIBFEST) : 20 000 \$ en 2019, 20 000 \$ en 2018 et 15 000 \$ en 2017;
- Orienthèque (programme du midi) : 29 000 \$ pour 2017-2018 et 40 000 \$ prévu 2019-2020;
- Société historique Pierre-De Saurel :
 - Fêtes historiques Sorel-Tracy 1re édition 2018 : 15 000 \$ en 2018;
 - Fonctionnement de l'organisme : 50 000 \$ récurrent (en traitement);
- Carrefour jeunesse emploi : 8 500 \$ prévu en 2019, 6 500 \$ en 2018 et 6 500 \$ en 2017
- Taxibus (les répartitions sont selon le coût réel du transport) : à noter que le transfert de la gestion du dossier à la MRC (via STACR) a permis d'offrir aux 3 municipalités concernées une subvention supplémentaire de totale de 125 000 \$/année

Près de 400 000 \$ sont donc remis à des organismes de Sorel-Tracy annuellement par la MRC.

Sans oublier les sommes qui proviennent directement des budgets des municipalités de la MRC pour les ententes supralocales, dont la majorité des équipements se trouvent à Sorel-Tracy : Biophare, maison des Gouverneurs, parc Regard sur le fleuve, Colisée Cardin, piscine municipale.

Et un dernier élément pour terminer : L'absence des conseillers régionaux à la séance extraordinaire du 2 octobre que le maire considère comme un manquement à leur devoir.

- C'est dans la matinée du 2 octobre que la Ville a fait parvenir sa résolution annonçant son retrait de la culture et de l'agriculture.
- **Si j'invite ma femme à dîner le midi et que je lui envoie une demande de divorce le matin, pensez-vous qu'elle va se présenter?**
- De plus, nous avons quand même vécu l'automne dernier, la même situation que vous nous reprochez quand, lors d'un comité général de travail (CGT) qui avait spécifiquement été convoqué pour avoir une grande discussion de fond sur le sujet de la culture, vous ne vous étiez pas présenté M. Péloquin.
- Rappelons aussi que lors d'un autre CGT tenu en novembre dernier, expressément sur le budget, vous vous êtes levé en nous disant que nous connaissions maintenant votre position, que vous ne la changeriez pas et qu'on savait ce qu'il nous restait à faire si on voulait que le budget soit adopté...
- **Négocier pour vous M. Péloquin c'est de vous dire oui!**
- C'est un manque de politesse de nous avoir dit lundi dernier « au travail » en nous invitant à discuter en ADULTES!

J'espère que votre invitation à travailler à huis clos est sérieuse : je dis oui, mais je veux qu'on travaille en ayant le respect de la MRC en tête et en poursuivant les orientations gouvernementales, sinon, je devrai faire appel à la Commission municipale.